

Poste d'Inspectrice / Inspecteur en installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

<https://recrutement.agriculture.gouv.fr/nos-offres/inspecteur-des-installations-classees-pour-la-protection-de-lenvironnement-icpe-reference-2024-28-A6D260011-42589>

Fonction Publique de l'Etat / Catégorie B (profession intermédiaire)
Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels – Débutants acceptés
Permis B attendu : véhicules de services en pool pour les interventions

Poste vacant à compter du 13/01/2025 publication -->13/01/25
Temps plein souhaité / Télétravail possible une fois l'autonomie acquise

Employeur : ministère de l'agriculture

Localisation : Direction Départementale de la Protection des Populations de la Drôme
33, avenue de Romans - Valence
Service Protection de l'Environnement

Le poste

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont des sites industriels ou agricoles dont les impacts sur l'environnement et la santé doivent être encadrés. C'est le rôle de l'inspecteur des ICPE.

Porteur de valeur et de sens, l'inspecteur des ICPE est au cœur même des défis liés à la transition énergétique et écologique ainsi que de la prévention des risques technologiques.

Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/inspecteursICPE>

Les missions:

- Appliquer la réglementation environnementale relative aux ICPE dans les établissements, essentiellement des élevages.
- Instruire les demandes de création ou de modification d'établissements sous les différents régimes (autorisation d'exploiter, enregistrement): consultation des services, recevabilité de la demande, et préparation des actes administratifs.
- Contrôler les établissements en fonctionnement : contrôles documentaires et inspections sur site, suivi des suites administratives et/ou pénales, gestion des plaintes.

Champ relationnel

Entrepreneurs et porteurs de projets, principalement éleveurs et représentants d'organisations professionnelles, en interne à la DDPP, autres administrations ou assimilées (préfecture, DREAL, DDT, ARS, OFB, conseil départemental , collectivités).

Profil recherché : formation « prise de poste » prise en charge par la structure / accès aux concours

- * connaissances de base en productions agricoles, agronomie, eaux et milieux naturels (pré-requis niveau Bac + 3)
- * notions réglementaires dans domaine ICPE notamment code de l'environnement
- * analyse critique systèmes production et risques au regard environnement
- * Écoute des parties prenantes et capacité synthèse en conformité avec intérêt général
- * Capacités de communication
- * Organisation, autonomie, adaptation
- * Utilisation outils bureautiques de base et dédiés.

Personne(s) à contacter :

Jean-François GRAVIER, Directeur de la DDPP:

Tél : 04 26 52 22 10 - courriel : ddpp-directeur@drome.gouv.fr

Frédérique ROSSIGNOL, chef du service environnement de la DDPP :

Tél : 04 26 52 22 04 - courriel : ddpp-env@drome.gouv.fr